

# PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Préparez votre PME

# Vos intervenants



**Alexandra DUBOCAGE**  
**Chargée de développement commercial**

Editeur de logiciel 100% Web pour faciliter la gestion des ressources humaines en PME : gestion administrative et gestion des talents.



**Raphaël TALUÉ**  
**Juriste en Droit social**

Partenaire RH des startups, TPE et PME.  
Accompagnement, conseil et suivi des ressources humaines pour développer la performance organisationnelle et économique.



# la solution de dématérialisation RH des PME

## ADMINISTRATION DU PERSONNEL



PORTAIL RH



CONGÉS  
& ABSENCES



NOTES  
DE FRAIS



TEMPS  
& ACTIVITÉS



PLANNING

## GESTION DES TALENTS



COMPÉTENCES



ENTRETIENS



FORMATIONS

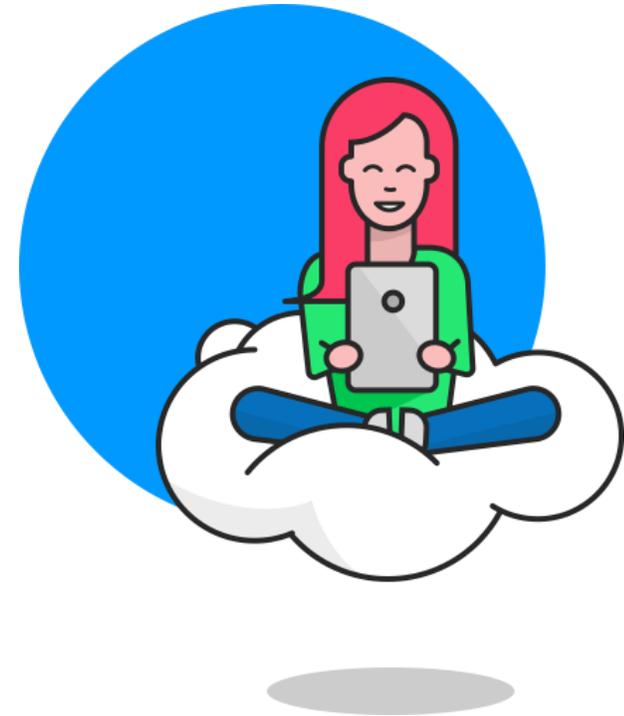


RECRUTEMENTS

## QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



BIEN-ÊTRE



100 000

Clients utilisateurs

1 100

Au sein de 1100 entreprises

62

Répartis dans 62 pays

12

D'expertise métier

60

Collaborateurs



## Quels sont les domaines d'expertise d'Onélia ?

### ONELIA DRH à temps partagé, c'est quoi ?

- C'est **un DRH** qui réalise le plan d'actions RH réalisé avec le dirigeant
- C'est **une expertise** dans tous les domaines RH auprès des TPE et PME

### ONELIA DRH à temps partagé, c'est un budget maîtrisé !

- Une prestation prise en charge de 50% à 100% grâce à des subventions pour les TPE PME
- Une recherche perpétuelle d'optimisation financière par les DRH sur les aides à l'embauche et les aides à la formation



90

clients

7

ans d'expérience

9

consultants à votre écoute

10

secteurs d'activité

**1<sup>er</sup> janvier 2019 :**  
mise en place du prélèvement à  
la source

**59%** des chefs d'entreprise  
s'estiment prêts pour l'échéance

**Et vous ?**

*\* Source IPSOS – Octobre 2018 (panel 406 chefs d'entreprise)*



# Le Prélèvement A la Source

## Présentation générale

- Un **nouveau mode de prélèvement** vers la taxation contemporaine de l'impôt.
- **Ce qui ne change pas :**
  - ✓ Le montant et les modalités de calcul de l'impôt ;
  - ✓ L'obligation déclarative.
- Les revenus concernés par le prélèvement à la source :
  - ✓ **Revenus fonciers**
  - ✓ **Revenus des indépendants et assimilés**
  - ✓ **Revenus salariés et assimilés**



# Votre communication interne

## Préparez le terrain !

- **Préservez la confiance** de vos salariés avec leur entreprise / dirigeant
- **Anticipez et clarifiez** l'impact financier
- **Informez** sur les interlocuteurs et étapes du processus



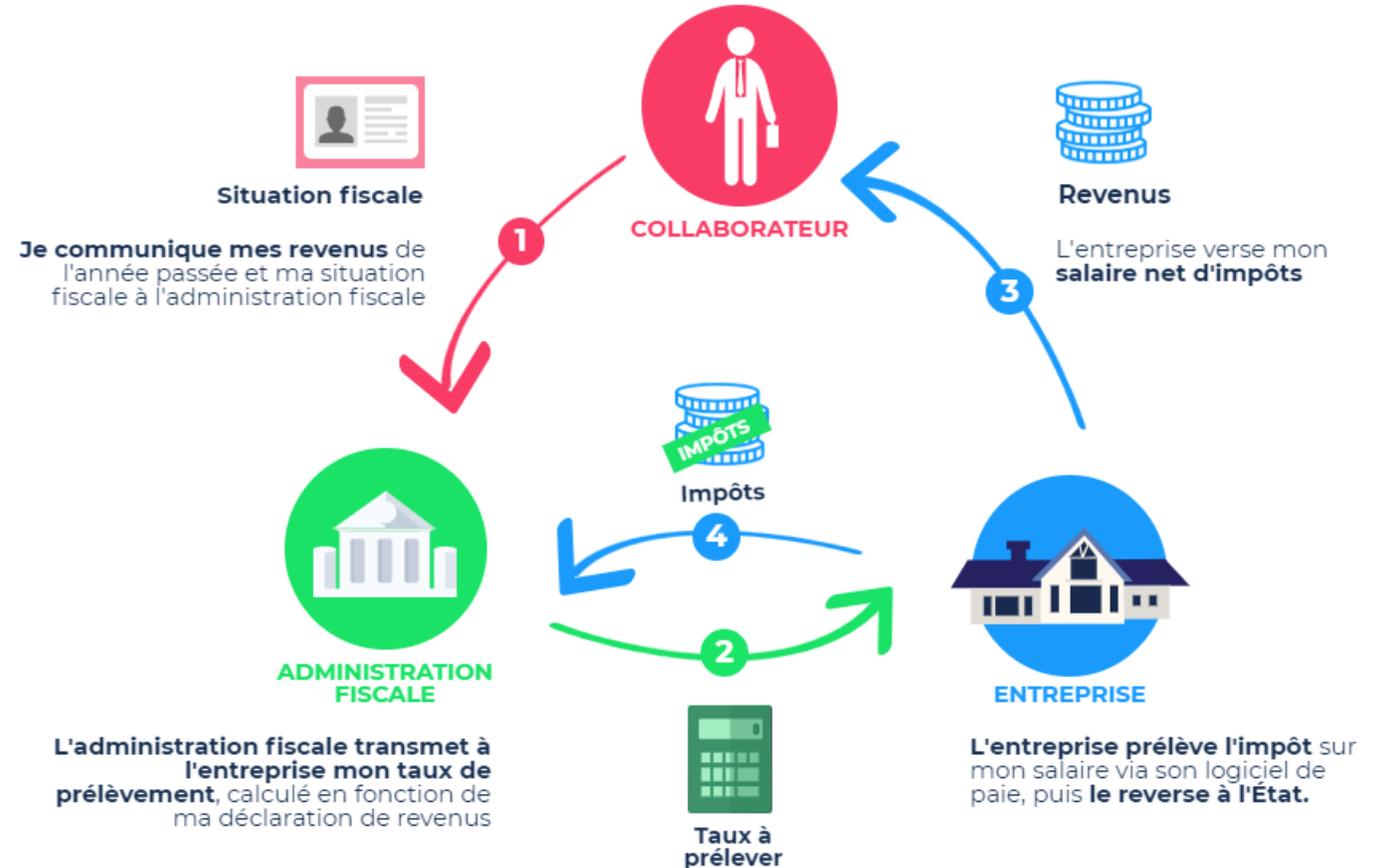
> Appuyez-vous sur le guide salarié proposé en téléchargement par Eurécia pour diffuser les informations principales



# Le rôle de l'entreprise

## Dans le Prélèvement à la Source

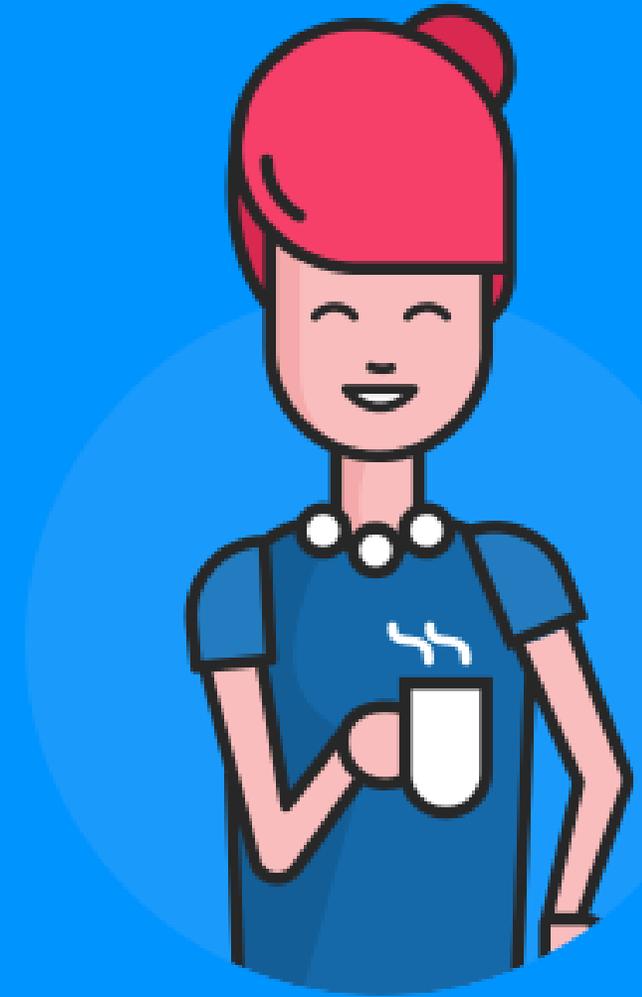
- Appliquer le taux
- Collecter l'impôt
- Reverser le montant prélevé
- Transmission du taux et versement via la DSN
- Devoir de confidentialité



# Le rôle du salarié

## Dans le Prélèvement A la Source

- Relation préservée avec l'administration fiscale et **maintien de la déclaration de revenus** (Avril/Juin)
- **Choisir** et comprendre la différence entre le taux personnalisé et le taux neutre
- **Déclarer** à l'administration fiscale un changement de situation (mariage, naissance...)



# La nouvelle fiche de paie

## Mentions et présentation du bulletin

- ✓ le revenu net de cotisations sociales
- ✓ le taux de prélèvement à la source
- ✓ la nature du taux de prélèvement à la source (personnalisé ou non personnalisé)
- ✓ le montant du prélèvement à la source effectué
- ✓ le montant du revenu net à verser après prélèvement



**Optez pour une simulation sur les bulletins de salaires fin 2018**



# Cas pratiques

## Cap sur le Prélèvement A la Source !

- Mon salarié est absent tout le mois, que dois je déclarer ?
- Que faire si mon salarié travaille pour plusieurs entreprises ?
- Mon salarié est un primo déclarant, quel taux appliquer ?
- Que se passe-t-il en cas d'erreur, voire de fraude ou de défaillance de l'entreprise dans l'application du dispositif ?



# En bref...



Anticipez et  
rassurez vos salariés

Confidentialité  
préservée

Référent  
[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)



L'employeur devient tiers  
collecteur



> Eurécia et Onélia se sont associés pour diffuser à l'issue du webinar  
un Kit Prélèvement A la Source





# Vos interlocuteurs Onélia



**Bordeaux**



**Jessica LOMBARD**

[jlombard@onelia-rh.com](mailto:jlombard@onelia-rh.com)

06 38 27 71 30



**Toulouse & Lyon**



**Raphaëlle BENECH**

[rbenech@onelia-rh.com](mailto:rbenech@onelia-rh.com)

06 32 17 60 37





# Votre interlocutrice Eurécia



**Alexandra Dubocage**

[alexandra.dubocage@eurecia.com](mailto:alexandra.dubocage@eurecia.com)

05 82 74 10 52



[www.eurecia.com](http://www.eurecia.com)

*Suivez-nous*

